



Rencontre entre Gérald Darmanin et la 1^{ère} Organisation Syndicale

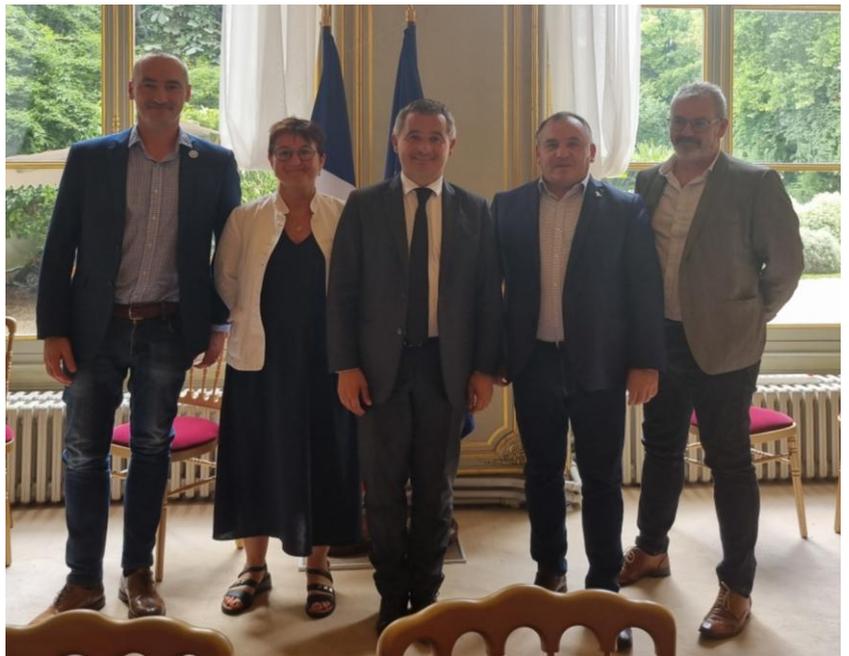
L'UNSa Justice a rencontré ce jeudi 17 juillet, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Gérald Darmanin afin de faire un point sur l'actualité de notre ministère, ainsi que sur les orientations budgétaires à venir.

De prime abord, **la Première Organisation Syndicale** est revenue sur les annonces du ministre, considérant que la situation est suffisamment difficile pour comparer les EHPAD et les centres de vacances désaffectés avec de potentielles structures pénitentiaires.

À quelques jours de l'ouverture du QLCO de Vendin-le-Vieil, il nous semble que le sérieux s'impose, sachant qu'avant l'ouverture de cette structure de très haute sécurité, il est encore nécessaire d'apporter certaines retouches au fonctionnement de cet établissement. **L'UNSa Justice** a d'ores et déjà fait des observations auprès des services de la DAP et de la Chancellerie afin de faire valoir ses propositions.

Plus largement, l'UNSa Justice a abordé le contexte actuel de surpopulation avec près de 84 400 détenus pour un peu moins de 62 500 places. Pour notre Organisation Syndicale la réponse à cette situation est imminemment politique. Ce à quoi, le garde des Sceaux a répondu par l'affirmative, précisant le devoir de responsabilité du gouvernement ainsi que de l'ensemble de la classe politique.

C'est aussi pourquoi, Gérald Darmanin nous a fait savoir qu'il était en total soutien avec les personnels pénitentiaires dans ce contexte de surpopulation pénale, mais qu'il ne serait pas le garde des Sceaux qui proposera de voter une loi d'amnistie ou même, qui proposera un projet de décret de grâce au Président de la République.



Par contre, il dit mobiliser l'ensemble des acteurs pour répondre aux exigences de fermeté d'une part, mais aussi d'accompagnement des mesures alternatives à l'incarcération quand cela est possible.

Il a aussi mis en avant sa volonté de présenter un projet de loi pénale à l'automne afin de répondre aux exigences de notre société en matière de Justice, de réponse pénale et d'adaptation carcérale.

À l'instar de notre revendication, le ministre souhaite changer l'approche actuelle de la prise en charge carcérale.

En effet, ce dernier souhaite que le profilage de la personne détenue soit la clé, notamment en matière de dangerosité, à contrario du principe actuel « prévenu / condamné ». Il envisage aussi d'avancer sur une peine de probation « ab initio », comme nous le proposons depuis la conférence de consensus, voilà maintenant près de 10 ans.

Pour **l'UNSa Justice**, cela nécessite de construire des établissements pénitentiaires adaptés au profilage des détenus pour une prise en charge efficace, dans des structures à taille humaine. Cela nécessite aussi de redimensionner les SPIP et d'octroyer les moyens nécessaires tant au milieu ouvert qu'au milieu fermé.

Du côté des moyens, le ministre nous a fait savoir qu'il avait obtenu que le ministère de la Justice ne soit pas impacté par la mesure du non remplacement d'un agent public sur trois suite à leur départ à la retraite.

Par conséquent, Gérald Darmanin nous a confirmé qu'à ce stade, le PLF 2026 sanctuarise les créations d'emploi crantées dans la LOPJ, pour l'ensemble des directions métiers, avec notamment l'objectif des 1 800 créations de Greffier d'ici fin 2027.

Par ailleurs, il nous a aussi fait savoir, qu'au-delà de la LOPJ, la DAP aura la possibilité de résorber une partie des postes 4 000 postes vacants. Il en sera de même pour les vacances d'emplois à la PJJ.

L'UNSa Justice a toutefois, soulevé le problème du campus de l'ENAP à Agen. Celui-ci est aujourd'hui à saturation pour répondre aux besoins importants en matière de recrutement et donc de formation initiale. C'est pour cela que **L'UNSa Justice** est revenue sur sa saisine auprès du ministre.

Il est vital de doter l'administration pénitentiaire et l'ENAP de moyens supplémentaires. C'est pourquoi nous revendiquons un développement de l'ENAP, ailleurs qu'à Agen, puisque le campus ne peut plus être agrandi, tout en gardant l'unicité de l'école. Le garde des Sceaux nous a fait savoir qu'il avait aussi cette urgence à l'esprit, souhaitant se pencher avec intérêt sur notre proposition.

Au-delà des éléments importants s'agissant des emplois, l'UNSa Justice a souhaité revenir sur les annonces du Premier ministre, notamment sur la mise en œuvre des réformes statutaires et indemnitaires en cours ou à venir (cadres-greffiers, DSGJ, personnels de surveillance, corps communs...)

Le garde des Sceaux nous a affirmé que les engagements pris concernant les réformes statutaires et indemnitaires seraient respectés en tous points. le budget 2026 ayant été préparé avec la réforme des DSGJ intégrée, par exemple !

Cela n'obère pas le cheminement administratif des projets en cours (guichet unique, Conseil d'État), pour la réforme statutaire des DSGJ ainsi que celle des personnels techniques ou encore, **les revalorisations indemnitaires et promotionnelles des personnels administratifs et techniques corps communs, pour lesquelles le garde des Sceaux entend bien signer à la rentrée, le relevé de conclusions avec les organisations syndicales ministérielles qui le souhaiteront.**

L'UNSa Justice ayant été la seule à faire des propositions concrètes et communiquées sur le terrain, qu'il s'agisse des revalorisations pour les adjoint(e)s administratif(ve)s et les adjoint(e)s techniques (+ 600€ en 2025), les secrétaires administratif(ve)s (+ 700 € en 2025), ainsi que les attaché(e)s (+ 800 € en 2025) avec la même revalorisation pour 2026 et 2027 ; sans oublier les plans de requalifications de C en B pour 1000 promotions dérogatoires et le doublement des promotions de B en A.

L'UNSa Justice a souhaité faire un point d'alerte à propos de la mise en place du cadre-greffier (CG), puisqu'à certains endroits, des interprétations erronées sur la place et le rôle du CG sont encore présentes. Nous avons indiqué que la DSJ commençait à prendre en compte nos alertes, mais que nous étions toujours dans l'attente de la révision de la circulaire de février 2025 précisant les missions du CG. Le garde des Sceaux s'est engagé à faire un point sur ce sujet avec le DSJ.

Par ailleurs, **L'UNSa Justice** a une nouvelle fois alerté le ministre sur les dysfonctionnements et incohérences des systèmes informatiques à la DSJ mais aussi dans l'ensemble des directions et services. Nous avons rappelé les problèmes liés à Cassiopée et tiré le signal d'alarme concernant Portalis et Prisme qui prennent le même chemin de dysfonctionnements.

Mme la Secrétaire générale présente à l'entrevue, a indiqué au ministre qu'elle avait fait stopper certains déploiements et qu'elle apprenait de la part de **L'UNSa Justice** les nouvelles difficultés liées à Prisme, dont elle va se saisir.

S'agissant de la situation à la DPJJ, **L'UNSa Justice** est revenue sur l'absence de pilotage, de cohérence et les dysfonctionnements à foison, sans omettre d'évoquer la carence du dialogue social. Au regard d'un tel constat, notre Organisation Syndicale a demandé au ministre de bien vouloir prendre en compte la correction de cette trajectoire dans la feuille de route de la prochaine personne qui sera nommée (avant la fin du mois de juillet) pour diriger la DPJJ. Celui-ci nous a répondu avoir conscience de ce constat et pris bonne note de notre demande qu'il estime légitime.

Enfin, **L'UNSa Justice** a réaffirmé au ministre de la Justice sa décision de signer l'accord relatif à la qualité de vie et aux conditions de travail des personnels. La Chancellerie nous a fait savoir que cette signature s'effectuera à la rentrée (fin août : début septembre) en même temps que la signature du relevé de décisions pour les corps communs.

Paris, le 21 juillet 2025

Le Secrétaire général, Jean François FORGET